

Vu côté et paraphé par
Nous Préfet de Vaucluse de la première
à la dernière feuille, conformément feuille
à la loi du 1^{er} juillet 1901.
Arignon, le 21 Décembre 1922
P^r Le Préfet
Le Conseiller de Préfecture délégué,



Réunion du 10 Décembre 1922 -

à cette première séance étaient présents M. M.

Amic avocat, Guigou imprimeur, Martinet capitaine, Grandvaux Lt
Atger, employé de préfecture, Galhoz, menuisier, Giraud, Etchebaré,
Fabre, Malacabri.

Après lecture des statuts qui furent adoptés à main levée il
fut procédé à la constitution du bureau.

Ont été nommés Président : M. Amic, avocat

Vice Président : M. Guigou imprimeur

Secrétaire : M. Grandvaux lieutenant

Treasorier : M. Martinet Capitaine

Membres : M. Atger et Galhoz.

Ont été admis comme sociétaires : M. M. Ferrot Louis L.
Lucotte, Prévot, Lamistrot Lieut^e. Luyaz d'Arles sur Rhône

J. Amic